



Vos revendications sont nos revendications

Corbeil, le 5 février 2024

Prime Pouvoir d'achat : Le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Corbeil, qui a fait la demande de l'attribution de la prime pouvoir d'achat à l'ensemble du personnel a voté pour la délibération présentée au CST du 12 décembre. Nous avons cependant émis une demande complémentaire : qu'une prime soit également attribuée à l'ensemble du personnel non référencé dans le décret, à savoir les contractuels de droit privé, les stagiaires, les vacataires, c'est-à-dire pour l'ensemble du personnel qui perçoit une rémunération à Corbeil. Notre maire a décidé d'accorder la prime mais sur une fourchette de 100 à 600 euros selon les revenus. C'est une première avancée, mais la CGT réaffirme qu'elle demande le taux maximum pour les agents de catégorie C.

Bien entendu, la CGT ne saurait se contenter d'une telle prime, qui a été décidée par le gouvernement comme un élément exceptionnel alors que le point d'indice reste gelé (la très faible augmentation prévue pour janvier 2024 ne changera quasiment rien). C'est pourquoi sur le plan national, la CGT revendique un point d'indice à 6 euros, qui placerait le salaire de base dans la fonction publique à 2000 euros.

Cette revendication, c'est la même que celle des petits paysans et agriculteurs qui exigent des prix plancher et un revenu minimum garanti. Ils ont tout notre soutien.

C'est pour construire le rapport de force avec le gouvernement, pour lui faire entendre raison, que la CGT (avec une large intersyndicale) appelle à une **journée nationale de grève dans la Fonction publique le 19 mars**.

A Corbeil, malgré le versement de la prime, nous voyons que la masse salariale reste toujours la principale variable d'ajustement budgétaire de la mairie :

=> **Service enfance** : animation (pause méridienne et centre de loisirs)

Il faut des embauches massives afin de pouvoir accueillir les enfants dans des conditions correctes et assurer leur bien-être et leur sécurité lors des temps de pause méridienne et de centres de loisirs.

Actuellement, le nombre d'enfants par animateur peut monter jusqu'à 30 !!! Cela pose des problèmes de surveillance et de sécurité, pour les enfants comme pour les animateurs.

=> **Atsems** (problèmes pause méridienne) : des Atsems se retrouvent seules avec plus de 10 enfants (jusqu'à 17 enfants, dont certains présentant des troubles). La pénibilité du métier

n'est pas prise en compte. Les chartes, c'est bien joli, mais les conditions de travail doivent évoluer : cela passe par des recrutements et des augmentations de salaire.

=> **Logistique** : beaucoup de collègues en arrêt pour problème de santé et non remplacés : Le nombre d'évènements a beaucoup augmenté sans que le nombre d'agents du service logistique n'augmente en proportion.

Cela génère un épuisement et un danger pour la santé des agents soumis à une surcharge de travail.

=> **Management autoritaire au service maintenance et ménage** : Il y en a assez des injonctions, des hurlements. La direction est au courant... et ne fait rien pour permettre un fonctionnement normal et apaisé ! Les EPI ne sont pas distribués, les ordres ne sont jamais confirmés par écrit, des Heures supplémentaires ne sont pas payées, les agents doivent se déplacer avec leurs véhicules personnels...

=> **Service culture** : les nombreuses heures de récup ne sont pas payées alors que c'est le cas dans les autres services.

Rien n'empêche la collectivité de prendre les mesures pour y remédier. Au conservatoire, il y a un projet d'annualisation du temps de travail. Pourquoi ? Parce que cela permettrait de payer les samedis et les dimanches comme les autres jours de la semaine !

Et dans votre service, ça se passe comment ?

=>.....
.....
.....

A lire ces premiers éléments de notre cahier revendicatif, on comprend où la collectivité trouve l'argent pour payer la prime pouvoir d'achat... sur les économies déjà réalisées sur le dos du personnel ! Un tel système peut-il durer longtemps ?

Dans tous les services, on entend parler de décisions prises sans concertation avec les agents sur le terrain, qui sont mis devant le fait accompli pour toutes les mesures qui les concernent.

Pour nous faire entendre.... Rejoignez-nous !

www.cgtservicespublics.fr



N'attendez pas !
Organisons-nous !
Syndiquez-vous !
www.cgt.fr